

La seule raison acceptable que l'on invoque à l'appui de l'ancienne coutume, c'est la crainte des fortes chaleurs qui pourraient saisir la végétation au début et endommager les plantes fourragères. Il pourrait en arriver ainsi dans le mois de juin avec un semis de printemps que ne protégerait pas l'ombre d'une céréale ; mais avec le semis d'août, ou des premiers jours de septembre, sous les climats doux l'inconvénient ne serait pas à craindre, surtout avec la graine nouvelle, chez laquelle la faculté germinative est bien autrement énergique à cette époque qu'après l'hiver. Les cultivateurs seuls qui ont affaire à des récoltes de céréales très-tardives se trouveraient gênés par cette opération. Il est clair que dans beaucoup de contrées, il serait difficile d'arriver à temps, si l'on voulait semer une prairie artificielle sur chaume d'avoine rompu de suite après la moisson ; mais il n'en serait pas de même si l'on voulait semer de suite après la moisson de blé d'automne ou de l'orge.

Avec les semis de printemps dans une céréale, nous avons des plantes affamées, étiolées, souffreteuses, s'enracinant mal, sensibles aux rigueurs des saisons, et souvent infestées de mauvaises herbes, moins sensibles qu'elles et qui peuvent prendre le dessus. Avec ces mêmes semis, nous gagnons très-peu d'avance et nous sommes forcés, au moment de la moisson, de faucher, c'est-à-dire d'affaiblir de nouveau des plantes qui déjà manquent de forces, et ne sont réellement pas en état de supporter une semblable mutilation.

Avec les semis d'août, et sans mélange avec une céréale, nous avons l'avantage de la propreté du terrain, la certitude que les plantes ne seront pas affamées, qu'elles ne s'étioleront pas faute d'air et de soleil, qu'elles auront moins à souffrir des gelées tardives au printemps, qu'elles ne seront point maltraitées par la moissonneuse la première année de leur végétation, que par conséquent il n'y aura ni arrêt de sève, ni souffrance provoquée mal à propos ; enfin, nous avons tout lieu de croire que les prairies artificielles vivaces, semées ainsi, se maintiendraient plus longtemps et donneraient un fourrage plus abondant que les autres.

Pour toutes ces raisons citées par M. Joigneaux qui fait autorité comme agronome, il serait à désirer que quelques cultivateurs fissent des essais quant au semis des plantes fourragères au mois d'août. Cet essai, fait sur une partie d'un champ, ne saurait compromettre la situation d'un cultivateur. S'il y

avait insuccès, il en serait quitte pour quelques pintes de graines.

L'industrie laitière étant la plus propre à contribuer au rétablissement des terres épuisées par des récoltes consécutives de céréales, rien ne serait plus propre à en favoriser l'établissement dans toutes nos paroisses que d'établir des prairies artificielles en plus grand nombre et d'y faire entrer les fourrages les plus propres à la nourriture des vaches. Les recommandations données à ce sujet par les conférenciers choisis par la Société d'industrie laitière ne sauraient manquer d'attirer la sérieuse considération des cultivateurs qui ne doivent pas négliger de les mettre en pratique. On se plaint amèrement de la désertion des campagnes pour l'avantage des industriels des villes et au détriment de la culture en général. Rien ne serait plus propre à empêcher cette émigration que de favoriser, par tous les moyens possibles toutes les industries qui pourraient directement être introduites dans les campagnes et qui sont exclusivement alimentées par les produits agricoles. L'industrie laitière est celle qui, à l'heure qu'il est, commande la plus sérieuse considération des cultivateurs. Si les chefs de ces établissements mettent en pratique le fruit de leur expérience à la fabrication du beurre et du fromage de première qualité et qu'ils s'appliquent à employer tous les moyens les plus perfectionnés pour atteindre ce but ; de son côté le cultivateur devra mettre tout en œuvre pour donner complète satisfaction aux fabricants qui offrent aux cultivateurs un aliment le plus propre à favoriser la culture non-seulement des fourrages, mais aussi à contribuer à l'amélioration de ses terres.

Renseignements pratiques sur l'ensillage du blé d'inde

Le silo servant à l'ensillage des fourrages verts n'est rien moins qu'un procédé pour ainsi dire analogue à celui dont on se sert pour la conservation des légumes et des viandes.

Le silo doit être construit avec la plus grande solidité et être à l'épreuve de l'eau. Sa construction est préférable en bois, plutôt qu'en pierre ou en brique. On se sert pour cela de madriers de deux à trois pouces et à double rangs, placés sur le long, ayant soin de clouer à l'intérieur, sur l'un des côtés du mur, un rang de papier goudronné afin d'empêcher l'air et l'eau d'y pénétrer. On doit aussi faire en sorte que le fond du silo soit à l'épreuve de l'eau ;